
PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapière, vice-présidente
Robert Joncas, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère
Luc Morin, conseiller

Participaient aussi :
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Simon Couture, secrétaire trésorier par intérim

Absence : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1464-01-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 17 h 36.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

2. Secrétaire trésorier par intérim

Que le Conseil d'administration approuve la nomination de M. Simon Couture à titre de secrétaire trésorier par intérim pour la durée et les fins de cette présente réunion publique seulement.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture de la vision et de la mission

Robert Joncas procède à la lecture de la vision et de la mission.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1465-01-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

5. Résolution en bloc

Ce point est sans objet.

6. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

7. Éducation

7.1. Options de calendriers scolaires

Le directeur général prend la parole. Il présente 3 options de calendriers scolaires à faire parvenir aux écoles pour une consultation. Il est important de noter que le ministère de l'Éducation ne dicte aucunement un calendrier standard. Il explique les options 1, 2 et 3, les avantages et désavantages de chacune.

Marie-France Lapierre se joint à la réunion à 17 h 43.

Certaines écoles opteraient peut-être de suivre le calendrier scolaire anglophone. Le CSF a reçu l'information de plusieurs conseils scolaires anglophones à cet effet. Les écoles jouissent également d'une certaine flexibilité, soit par une proposition d'un autre calendrier ou lorsque l'école utilise le transport scolaire anglophone.

Résolution P-1466-01-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'envoi en consultation dans les communautés-écoles les options 1, 2 et 3 des calendriers scolaires 2015-2016.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

7.2. Processus de consultation

Dans certaines écoles, les APÉS et les membres du personnel ne s'entendent pas nécessaire sur les calendriers scolaires. Le School Act Regulation indique que :

Consultations

(2) The board must provide an opportunity to

(a) the parents of the students enrolled in each school to which the proposed school calendar is to apply, and

(b) representatives of employees of the board assigned to the school

to provide comments to the board with respect to the school calendar made publicly available under subsection (1).

Le directeur général demande au Conseil d'administration de préciser les modalités de la consultation à savoir si l'APÉ est l'acteur principal ou les membres du personnel sont considérés à parts égales. Il est important de noter qu'en général, une communauté-école compte beaucoup plus de parents que de membres du personnel. Également, les résultats de la consultation doivent être communiqués au ministère de l'Éducation au plus tard le 31 mars.

Les membres discutent du processus de consultations qui a prévalu par le passé et du processus de la consultation actuel d'école en école.

Résolution P-1467-01-2015

Que le CA approuve de confier l'intégralité de la consultation à l'Association des parents-écoles de chaque établissement en spécifiant la nécessité de permettre aux membres du personnel de s'exprimer à titre individuel.

Proposé par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité.

7.3. Calendrier scolaire 2014-2015 – école Jules-Verne

L'APÉ de l'école Jules-Verne a demandé un report de sa journée pédagogique du mois de septembre en février. Lors du retour des enseignants en classe en septembre dernier, le ministère de l'Éducation a indiqué aux conseils

scolaires de tout simplement reporter cette journée éducative à une date ultérieure. La consigne était évasive et la rentrée précipitée, d'où la nécessité de modifier le calendrier scolaire de l'école Jules-Verne.

Résolution P-1468-01-2015

Que le Conseil d'administration approuve de modifier le calendrier scolaire de l'école Jules-Verne en reportant la journée pédagogique en date du 18 septembre 2014 perdue à cause de la grève des enseignants en septembre 2014 au 10 février 2015.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

8. Gestion

Ce point est sans objet.

9. Politiques

Ce point est sans objet.

10. Regroupement

Ce point est sans objet.

11. Divers

Sans objet.

12. Questions du public

Sans objet.

13. Levée de la réunion

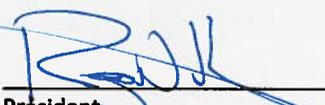
Résolution P-1469-01-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 18 h 43.

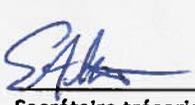
Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

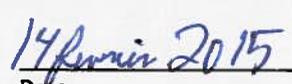
ADOPTÉ LE 14 FÉVRIER 2015



Président



Secrétaire trésorier



Date



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapiere, vice-présidente
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue et invite toutes et tous à un tour de table. Par la suite, il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1470-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 08 h 34.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Robert Joncas procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1471-02-2015

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Résolution P-1472-02-2015

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 329 et P 328 tels que présentés.

Proposée par : Sonia Thibeault.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Tableau des suivis de la dernière réunion

Les membres présents discutent des suivis des réunions du CA et apportent les mises à jour.

5.2. Suivi de la réunion huis clos du 13 février courant

Le président informe que les dossiers d'immobilisation, d'ententes de service et de ressources humaines, notamment dotation et mutation, ont fait l'objet de discussion lors de la réunion huis clos du 13 février 2015.

6. Éducation

6.1. Départ des élèves

Le directeur général prend la parole et présente son rapport sur le départ des élèves. Les écoles doivent rapporter le départ des élèves au directeur général qui en tient compte pour bien connaître les tendances. Il souligne une baisse de 40% du départ vers l'immersion et une augmentation au taux de rétention.

Historiquement, le CSF fait face à des départs d'élèves peu après les inscriptions selon les 1701 du mois de février. Cette année, en ce même temps de l'année, le CSF jouit d'une hausse d'inscriptions dans ses écoles.

6.2. Choix de cours – École Virtuelle

Le groupe de réflexion s'est rencontré pour établir une programmation pour les 3 ou 4 prochaines années à l'école Virtuelle. Le groupe a réitéré les paramètres du programme, les cours disponibles, et qui a accès à la programmation. Il a porté une attention particulière aux élèves qui se trouvent hors du système francophone. Actuellement le CSF est en train d'organiser des cours pour mieux répondre aux besoins des élèves qui optent de suivre des cours en ligne.

6.3. Études postsecondaires

Lors du dépôt du « Superintendent's Achievement Report », le bureau central mentionnait les succès de son programme de rétention au secondaire, mais indiquait également le besoin d'approfondir ses démarches afin de faciliter la transition des élèves des écoles du CSF vers les institutions postsecondaires.

Ce très bref document représente un des premiers pas engagés dans cette direction. Il est basé sur l'étude des résultats du PSI (Post-secondary Institution Form) tel que défini dans le « handbook of procedures for the graduation program » (chapitre 7, p.134) du ministère de l'Éducation. Le PSI est un service aux élèves dont l'objectif est de faire parvenir gratuitement et automatiquement leurs relevés de notes aux institutions postsecondaires auxquelles ils désirent s'inscrire.

Le rapport indique que nos élèves ne gravitent pas vers les études postsecondaires francophones. Le CSF souhaite établir une culture où l'élève continuerait son éducation postsecondaire en français pour construire un avenir francophone en CB. Les membres explorent les moyens à prendre pour encourager l'étude postsecondaire, par exemple les bourses d'études.

6.4. Comité de rehaussement en éducation autochtone (CCRÉA)

Le conseiller de la région du Grand Vancouver présente ce point. Lors de la dernière rencontre, le comité s'est penché sur les dates pour signer l'entente. Une rencontre supplémentaire est prévue pour le 25 février 2015 et suivie possiblement de la signature du document en avril courant.

Le Comité consultatif du rehaussement de l'éducation autochtone du CSF (CCRÉA) avait passé une motion pour organiser une rencontre entre le ministère de l'Éducation, le CSF et le CCRÉA pour discuter de la situation unique du CSF, qui est d'être un conseil scolaire provincial desservant 37 écoles situées sur le territoire traditionnel de 21 Nations comprenant 37 Bandes tel qu'énuméré sur la page publique de l'ÉRÉA. Les recommandations étaient d'inclure une coordination provinciale et la mise en œuvre de programmes régionaux dont l'intention était d'être

capable de fournir plus de services de sensibilisation aux écoles du CSF ainsi que de développer un curriculum culturellement approprié. Actuellement, le CSF ne possède pas les ressources financières ou humaines adéquates.

Résolution P-1473-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve une rencontre entre le ministère de l'Éducation et le directeur général du CSF pour discuter de l'inclusion d'une coordination provinciale et la mise en oeuvre de programmes régionaux dont l'intention était d'être capable de fournir plus de services de sensibilisation aux écoles du CSF et développer un curriculum culturellement approprié.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

6.5. Voyages internationaux

Le directeur général rapporte un haut taux de participation aux voyages. Cependant, très peu d'écoles hétérogènes y participent notamment pour des conflits d'horaire aux calendriers en relation avec celui des conseils scolaires anglophones. Il constate également la disparité de l'inscription d'école en école.

Le directeur général informe du but des voyages respectifs et l'apport aux élèves qui y participent : valeur, culture, constatation de l'importance de son héritage canadien. Il remercie toutes et tous qui y travaillent. Il est important de noter que la valeur du dollar canadien présente un défi au CSF au niveau budgétaire dans ses déplacements à l'étranger.

6.6. La Grande traversée

L'objectif des grands projets du CSF, dont celui de La Grande traversée, est de créer un sentiment communautaire, donc d'appartenance. Soixante-dix élèves du CSF participeront à La Grande traversée. Ces élèves participeront à toutes les équipes à travers le pays. Cette fois-ci le départ se fera de l'Est vers l'Ouest. La coordonnatrice des Relations publiques et le responsable du projet, M. Laurent Brisebois, assurent une excellente publicité du projet. Le directeur général rapporte l'appui de personnes notables telles : Trevor Linden, président des Canucks de Vancouver; Clara Hughes, Olympienne médaillée d'or; Jean-Luc Brossard, Olympien médaillé d'or; Joé Juneau, ancien joueur de la Ligue nationale de hockey et créateur du programme NYHDP (Nunavik Youth Hockey Development Program); Arianne Lavigne, membre de l'équipe nationale de snowboard; Nancy Greene, sénatrice à Ottawa et Olympienne médaillée d'or; Jonh Weston membre du parlement, de la région de Vancouver, et partenaire de Nancy Greene dans le projet 'Journée canadienne du vélo -Bike Day Canada'.

La création d'un organisme LGT à but non lucratif demeure un objectif administratif et organisationnel du projet.

7. Gestion

7.1. Finances

7.1.1. Budget amendé

Chaque année le CSF se doit de présenter son budget amendé qui est basé sur les inscriptions confirmées dans le rapport 1701. Le secrétaire trésorier passe la parole au directeur des Finances qui le présente. Avant de ce faire, il souligne qu'une fois ce processus terminé le CSF se penchera sur son budget préliminaire 2015-2016.

Le directeur des Finances présente le budget amendé 2014-2015 : les grands axes d'intervention, les organigrammes du CA et administratif, le mandat du groupe de travail du budget, les exigences du gouvernement provincial en matières budgétaires et le système d'allocation de fonds ainsi que la loi scolaire à ce sujet, l'évolution des inscriptions au cours ces 5 dernières années, le personnel du CSF, et finalement le budget triennal du CSF.

Suite à sa présentation, les questions portent sur les coûts de la cause juridique et les gestes à poser face aux défis budgétaires non seulement au sujet de la cause, mais également au niveau des différentes enveloppes budgétaires.

Le secteur des Finances rédigera ses rapports financiers régulièrement pour continuer à avoir main mise sur ces différentes enveloppes budgétaires tout au cours de l'année : dossiers immobilisation, transport scolaire, ressources humaines et politiques.

7.1.2. Arrêté du budget amendé 2014-2015 – 1^e lecture

Résolution P-1474-02-2015

Que le Conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015 tel que présenté.

Proposée par : Mme Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère de la Vallée du Fraser procède à la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015.

7.1.3. Arrêté du budget amendé 2014-2015 – 2^e lecture

Résolution P-1475-02-2015

Que le Conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller de l'Île de Vancouver Nord procède à la deuxième lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015.

La troisième lecture et l'adoption de l'arrêté feront l'objet d'une réunion publique ultérieure.

7.2. Pause

7.2.1. Début de la pause à 10 h 07

7.2.2. Retour aux délibérations 10 h 50

7.3. Divers

7.3.1. Demande d'ouverture d'une 9^e année – école Les Sentiers-alpins

Le secrétaire trésorier rapporte une demande d'ouverture d'une 9^e année à l'école Les Sentiers-alpins. La communauté-école de la région a le désir de poursuivre l'éducation des élèves au secondaire et a remis un sondage à cet effet à la direction du CSF. Le secrétaire trésorier fera une étude de faisabilité pour déterminer la possibilité du projet. Il rapportera le résultat de ses démarches à la prochaine réunion du CA.

7.3.2. Demande d'ajout de niveaux 8 et 9 – école Jack Cook

Cette demande est un peu la même. La question fondamentale est d'ouvrir un secondaire dans une école élémentaire. Cette demande démontre la motivation et l'intérêt des parents à ce que les élèves continuent leur éducation au secondaire. Les membres discutent des modalités du secondaire dans une école anglophone, les services offerts.

7.3.3. Demande d'ajout de niveaux 8 – école Les Aiglons

À cette école, on constate également la motivation des parents. L'immobilisation demeure une problématique pour cette communauté, car le CSF n'a pas encore établi avec certitude le prochain emplacement de l'école pour offrir les services éducatifs dans la communauté de Squamish.

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

9.1. reditions sur leur utilisation des fonds fédéraux Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

La FNCSF demande aux conseils scolaires du Canada d'écrire une lettre à leur gouvernement provincial pour des dédiés aux groupes de langues officielles francophones en situation minoritaire.

Le conseiller de l'Île de Vancouver Sud prend la parole pour expliquer le processus du transfert de fonds du fédéral au provincial. L'objectif de la lettre est de savoir comment les fonds sont distribués aux francophones dans chaque province.

Le Conseil d'administration de l'organisme s'est réuni les 6 et 7 février courant. Le conseiller de la région de l'Île de Vancouver Sud fera parvenir aux membres du CA du CSF un compte-rendu des dernières réunions. Le prochain congrès se déroulera en octobre 2015 à Saint-Jean, Terre-Neuve, sous le thème *Se définir pour agir : clé du succès!*

9.2. BC School Trustees Association (BCSTA)

L'assemblée générale annuelle de la BCSTA se déroulera du 12 au 16 avril courant. Tous les membres du CA y sont inscrits, ainsi que le secrétaire trésorier. La conseillère de la Vallée du Fraser rapporte son implication au sein de l'organisme. Elle mentionne une motion sur la distribution des fonds scolaires ainsi que les élections au niveau de l'exécutif.

Le SD 36 (Vancouver) et SD 8 (Kootenay Lake) ne font plus partie du BCSTA car ils n'ont pas renouvelé leur membership.

10. Divers

10.1. Procès-verbal P 330

La tenue de la réunion dont le procès-verbal témoigne s'est déroulée durant l'exercice en fonction du Conseil d'administration 2011-2014. Seuls les membres en faisant partie sont appelés à entériner le procès-verbal P330.

Résolution P-1476-02-2015

Que les membres du Conseil d'administration en fonction durant le terme 2011-2014 adoptent le procès-verbal P 330 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adopté à l'unanimité.

10.2. Relations publiques - rapport

La coordonnatrice des Relations publiques prend la parole et rapporte la tenue des portes ouvertes le 21 janvier courant. L'accent a été mis sur les programmes du CSF et les particularités des écoles ainsi que sur l'aspect pédagogique du programme du CSF. Une nouvelle page Facebook a été créée. La publicité a ciblé l'utilisation des technologies : site web, Facebook, Google. Elle souligne les prochaines actions à prendre pour la promotion des écoles et les recommandations pour les portes ouvertes de l'an prochain. L'école Jules-Verne a tenu ses portes ouvertes en novembre et une discussion aura lieu pour établir les besoins spécifiques de l'école.

Le directeur général remercie la coordonnatrice du secteur des Relations publiques pour son travail sur la publicité des portes ouvertes qui souligne très bien les orientations du CSF.

11. Questions du public

Des parents des écoles Jules-Verne et Rose-des-vents, posent des questions sur le budget annuel amendé, la zone électorale de la Vallée du Fraser et sur la cause juridique. Le secrétaire trésorier et le directeur du secteur des Finances répondent aux questions du parent. La conseillère de Vallée du Fraser renchérit les propos du secrétaire trésorier.

Le sujet de la cause juridique, son budget et la réduction des aides pédagogiques dans les salles de classe, est également abordé. Le secrétaire trésorier répond aux questions budgétaires tandis que le directeur général répond aux questions portant sur les aides pédagogiques. Un parent exprime ses frustrations à trouver de l'information sur le fonctionnement du CSF et fait part de sa perception d'un manque de transparence. Le directeur général témoigne sans réserve de son dévouement à l'ensemble des écoles de la province ainsi que de la transparence de l'organisme.

12. Levée de la réunion

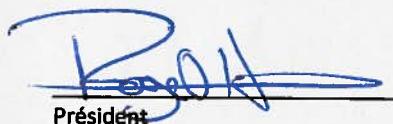
Résolution -1477-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 38.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 11 AVRIL 2015


Président


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapiere, vice-présidente
Robert Joncas, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère
Marc-André Ouellette, conseiller
Luc Morin, conseiller

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Nathalie Labrie, directrice des Ressources humaines
Simon Couture, directeur des Finances

Absence : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue et invite toutes et tous à un tour de table. Par la suite, il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1478-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 12 h 07.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Sonia Thibeault procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1479-02-2015

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Ce point est sans objet.

5. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

6. Éducation

Ce point est sans objet.

7. Gestion

7.1. Finances – 3^e lecture et adoption du budget amendé 2014-2015

Résolution P-1480-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la 3e lecture et l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2014-2015 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Pour : 6.

Contre : 1.

Adoptée à la majorité.

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Sans objet.

11. Questions du public

Le président passe la parole au secrétaire trésorier qui répond aux questions du public. Il explique le surplus qui date des années 2006-2007 et le financement de la poursuite juridique. Le directeur général apporte des précisions quant à la question de l'impact dans la salle de classe. Il répond également à des questions qui portent sur les prévisions budgétaires et non sur le budget amendé ainsi que sur la composition des classes.

12. Levée de la réunion

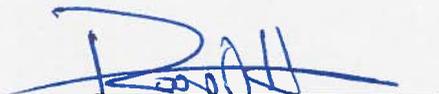
Résolution P-1481-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 31.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 11 AVRIL 2015


Président


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Luc Morin, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence : Marc-André Ouellette, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue. Par la suite, il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1482-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 12 h 03.

Proposée par : Sonia Thibeault.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Luc Morin procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1483-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Ce point est sans objet

5. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

6. Éducation

Ce point est sans objet.

7. Gestion

7.1. Divers

7.1.1. Suspension des politiques *G-700-2 Embauche directions et directions adjointes* ainsi que *G-700-4 Mutation, affectation directions et directions adjointes*

Le directeur général prend la parole et souligne la politique G-700-4. Le préambule mériterait une clarification. Les membres du CA discutent de l'interprétation. Ils discutent également du processus de mutation et d'affectation des directions adjointes.

Le directeur général informe des procédures suivies par les directions d'école pour faire part au CSF de leur volonté et de leurs vœux professionnels. Toutefois, ce sont les directions adjointes qui font l'objet de la présente discussion en relation à la politique *G-700 Mutation, affectation directions et directions adjointes*.

Résolution P-1484-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la suspension du paragraphe 4 de la politique *G-700-4 Mutation, affectation directions et directions adjointes* jusqu'au cycle de planification afin de permettre au CSF une gestion ponctuelle du personnel administratif des écoles, uniquement dans le cas de direction adjointe déjà en poste au CSF pour nommer à un poste de direction.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Sans objet.

11. Questions du public

Le directeur général répond aux questions, le conseiller de la région du Grand Vancouver et la conseillère de la région de la Vallée du Fraser répondent aux questions du public.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1485-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 41.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 11 AVRIL 2015

Président

Secrétaire trésorier

Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Robert Joncas, conseiller
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Nathalie Labrie, directrice des Ressources humaines

Absence : Sonia Thibeault, conseillère
Marc-André Ouellette, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue. Par la suite, il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1486-03-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 12 h 09.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Marie-France Lapierre procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel qu'amendé, ajout de 2 documents au point 7.1.

Résolution P-1487-03-2015

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

5. Ce point est sans objet.

6. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

7. Éducation

7.1. Calendriers scolaires 2015-2016

Le directeur général prend la parole et présente les calendriers scolaires 2015-2016. Il explique le processus de consultation des calendriers scolaires et les résultats de la consultation auprès des écoles. Il rapporte également la situation à l'école Océane où le personnel et les parents semblent être divisés sur l'étendue du congé du printemps. La situation est tout de même complexe due au fait que le secondaire se trouve à l'école du conseil scolaire anglophone (SD68) et que celui-ci adopte son propre calendrier scolaire.

Résolution P-1488-03-2015

Que le Conseil d'administration adopte les calendriers scolaires 2015-2016 tels que présentés avec l'ajout des calendriers des écoles Jack-Cook, des Glaciers, Mer-et-montagne et Sophie-Morigeau avec l'option 1.0.

Proposée par : Robert Joncas.

Adoptée à l'unanimité

8. Gestion

Ce point est sans objet.

9. Politiques

Ce point est sans objet.

10. Regroupement

Ce point est sans objet.

11. Divers

Ce point est sans objet.

12. Questions du public

Ce point est sans objet.

13. Levée de la réunion

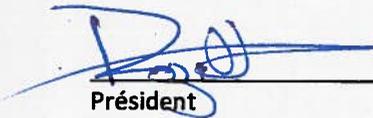
Résolution P-1489-03-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 36.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 10 AVRIL 2015



Président



Secrétaire trésorier

11 avril 2015
Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :

Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Simon Couture, directeur du secteur des Finances
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence : Sans objet.

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue. Il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Il invite toutes et tous à un tour de table.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1490-04-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 35.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

La conseillère de la région Nord CB procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1491-04-2015

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Résolution P-1492-04-2015

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 333, 334, 335 et P 336 tels que présentés et qu'il reçoive en dépôt sa correspondance et celle du directeur général ainsi que les rapports régionaux et d'immobilisation.

Proposée par : Robert Joncas.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Tableau des suivis de la dernière réunion

Les membres du CA n'ont aucun commentaire sur le tableau des suivis.

5.2. Suivi de la réunion huis clos tenue le 10 avril 2015

Le conseil d'administration a discuté des dossiers de ressources humaines, du projet de Loi 11, de la cause juridique.

6. Éducation

6.1. Changements au Plan d'appui aux langues officielles en éducation (PLOÉ) présentés au ministère de l'Éducation

Le PLOÉ présentement en cours arrivera en échéance en 2018. Certaines actions en sont à maturité. Le CSF demande au ministère de l'Éducation quelques modifications. Le directeur général partage avec les membres du CA et du public les modifications proposées aux volets suivants : parcours des 7^e années, appréciation de l'enseignant, approche culturelle et création des communautés d'apprentissage.

Résolution P-1493-04-2015

Que le Conseil d'administration adopte les changements proposés au Plan d'appui aux langues officielles en éducation (PLOÉ) tels que présentés.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

6.2. Structure du bureau central - organigramme

Le nouvel organigramme représente la répartition du secteur éducatif du CSF. Celui-ci est en voie d'une embauche au poste de direction d'instruction et de direction en leadership. Ces embauches auront sûrement un impact sur l'affectation des directions dans les écoles dû à un effet domino.

6.3. Affectation – recommandation #16

Cette recommandation était nécessaire parce qu'elle répond à un besoin concernant les choix de cours des élèves. Tous les cours que le CSF dote doivent être présentés aux élèves avant de procéder pour leur donner le choix de cours.

Résolution P-1494-04-2015

Que le Conseil d'administration approuve que la direction d'une école secondaire présente un choix de cours conforme aux paramètres de dotation octroyée (recommandations 1 à 15) aux élèves et aux parents jusqu'en mai de l'année d'organisation.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

6.4. Changement au calendrier de l'école Victor-Brodeur

Le directeur général présente une demande de l'école Victor-Brodeur pour un changement à son calendrier pour l'année scolaire en cours. À cause de la grève des enseignants de septembre 2014 et suite à une directive émanant du bureau central du CSF, le personnel enseignant de l'école Victor-Brodeur n'a pu bénéficier de la journée pédagogique prévue le 29 septembre 2014.

Résolution P-1495-04-2015

Que le Conseil d'administration approuve la modification du calendrier scolaire de l'école Victor-Brodeur en reportant la journée pédagogique en date du 29 septembre 2014, perdue à cause de la grève des enseignants, au 27 avril 2015.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

7. Gestion

7.1. Finances – Rapport financier au 28 février 2015

Le secrétaire trésorier passe la parole au directeur des Finances qui présente le rapport financier au 28 février 2015. Certaines précisions sont apportées au sujet des voyages internationaux et au sujet des coûts reliés à la cause juridique.

Résolution P-1496-04-2015

Que le Conseil d'administration reçoive en dépôt le rapport financier au 28 février 2015 tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

7.2. Relations publiques – Signature de l'entente de rehaussement autochtone

Le directeur général informe que le jeudi 9 avril courant, s'est tenue au bureau central la signature de l'entente de rehaussement autochtone qui est basée sur 5 ans. Des représentants de la communauté autochtone et du CSF ont participé à la cérémonie. Il remercie toutes et tous pour leur participation. Le président du CCRA, Robert Joncas remercie les organisateurs, en particulier Mme Anne Veilleux et M. Roger Lagacé. Le président du CA témoigne de son appréciation à la tenue de l'évènement et la signification d'une telle cérémonie.

7.3. Divers – Ajout de niveaux des écoles Les Aiglons, Jack Cook et des Sentiers-alpins

Le CSF a reçu des demandes d'ajout de niveaux de la part des écoles Les Aiglons, Jack Cook et des Sentiers-alpins. Les écoles Les Aiglons et Jack Cook ont laissé tomber leur demande. L'école des Sentiers-alpins poursuit ses démarches pour l'ajout d'une 9^e année qui serait située en dans une école du SD anglophone local. Le CSF est en attente de l'autorisation de ce SD pour instaurer une 9^e année en situation hétérogène. Les échéanciers du calendrier du ministère de l'Éducation présentent un défis pour installer une nouvelle classe pour septembre 2015.

Gaëtan Desrochers se joint à la réunion à 9 h 20.

7.4. Divers – Zone de fréquentation des écoles des Pionniers-de-Maillardville et de Gabrielle-Roy

Les élèves du secondaire de l'école Les Voyageurs, qui habitent au nord de Langley, transfèrent généralement à une école anglophone pour le 8^e et 9^e année à cause de la longueur du trajet d'autobus pour se rendre à l'école Gabrielle-Roy. Trois élèves de cette région fréquentent présentement l'école Gabrielle-Roy à Surrey. Les parents demandent de changer la zone de fréquentation pour que ces élèves fréquentent plutôt l'école des Pionniers-de-Maillardville à Port Coquitlam pour améliorer leur qualité de vie, le trajet pour se rendre à l'école étant plus court. Le CSF, dans ce cas, se verra dans l'obligation d'engager les services d'un autobus scolaire pour desservir ces élèves. À court terme, la proposition est coûteuse, mais à long terme, elle desservirait de plus en plus d'élèves.

Résolution P-1497-04-2015

Que le Conseil d'administration approuve le changement de la zone de fréquentation pour les élèves du secondaire qui habitent au Nord de la 64^{ième} Avenue et à l'Est de la 200^{ième} Rue, à Langley.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

8. Pause

8.1. Début de la pause à 9 h 36.

8.2. Retour aux délibérations à 9 h 47.

9. Politiques

Le CA 2011-2014 a entamé la révision des politiques du CSF. Le CA 2014-2018 compte continuer le travail et le processus de la révision des politiques reprendra son cours sous peu. Le conseiller de la région du Grand Vancouver a été nommé président du Comité conseil des politiques.

10. Regroupement

10.1. BC School Trustees Association (BCSTA)

La BCSTA tiendra son AGA la semaine prochaine. La conseillère de la région de la Vallée du Fraser remercie M. Dave Byng, sous ministre de l'Éducation, pour son appui à l'annonce de la nomination.

11. Divers

Ce point est sans objet.

12. Questions du public

Ce point est sans objet.

13. Levée de la réunion

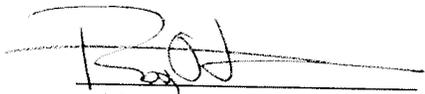
Résolution P-1498-04-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 9 h 50.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 23 MAI 2015


Président


Date

23 mai 2015

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) : Robert Joncas, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue et invite toutes et tous à un tour de table. Il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1499-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 37.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Marc-André Ouellette procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1500-05-2015

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Résolution P-1501-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte le procès-verbal P 337 tel que présenté et qu'il reçoive en dépôt sa correspondance et celle du directeur général ainsi que les rapports régionaux et d'immobilisation.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Suivis des réunions antérieures

Les membres apportent des mises à jour aux suivis des réunions antérieures.

5.2. Suivis de la réunion huis clos du 22 mai courant

Le président fait part de la suspension des articles 2.2 et 2.3 de la politique *D-400-2 Admission des élèves* et de la participation d'étudiants aux réunions publiques du CA à partir de septembre 2015.

6. Éducation

6.1. Bilan conférence technologie / apprentissage / écriture

L'objectif était de faire venir 2 experts sur l'utilisation des iPad et l'écriture. Cette formation s'est avérée extrêmement enrichissante au point de vue pédagogique sur l'utilisation et le développement de l'écriture cursive. Le CSF se dote d'information très pertinente au développement de l'enfant par l'apprentissage de l'écriture cursive. Toutefois, l'utilisation de l'iPad demeure un outil primordial à l'apprentissage scolaire dans le nouveau millénaire.

Les 20 et 21 avril 2015, le bureau central du CSF invitait deux conférenciers, Mme Marie-France Morin, CREALEC, faculté d'éducation à l'Université de Sherbrooke et M. Denis Alamargot, Université de Paris-Est Créteil, à présenter certains résultats de leurs recherches à un panel de membres et de partenaires du CSF.

Ces deux journées de travail furent un brillant succès, informatives et débouchant sur de nombreuses réflexions dans le cadre de l'implantation de la technologie au sein des écoles du Conseil scolaire francophone.

Entre autres, il fut ainsi mentionné l'importance du développement de l'apprentissage de l'écriture du contexte statique vis-à-vis de la version dynamique des nouveaux outils de communication qui limite la révision et la progression de la trace écrite, qui proscrie la rature qui empêche la multimodalité (schéma, plan). Il a été souligné l'impact de la dissociation spatiale entre la main et le texte ainsi que l'importance des cours de dactylographie. L'impact de l'écriture sur le papier fut indiqué en raison de la friction entre le support et le crayon et que tout génie graphomotrice avait une incidence sur la maîtrise des règles grammaticales par l'apprenant.

Suite à ces informations, des recommandations furent émises.

- L'importance de l'uniformisation d'un programme d'écriture pour l'ensemble du CSF avec la promotion unique de l'écriture cursive.
- La nécessité de considérer la tablette numérique seulement comme un outil d'accompagnement à l'apprentissage de l'écriture.
- Le besoin de créer un programme de formation des enseignants.
- La mise en attente de la seconde phase du déploiement des tablettes numériques pour les niveaux de la maternelle à la 1^{re} année au CSF.

Le directeur général préconise d'autres présentations de la part des experts, celles-ci plutôt adressées aux directions d'école. Il envisage un projet fort probablement pour l'an prochain à travers le PLOÉ.

6.2. Invitation - La Grande traversée édition

Le directeur général rapporte que le Conseil d'administration a reçu une invitation de La Grande traversée à participer le 20 juin courant à Vancouver lors de son arrivée, dans le cadre du festival francophone. Le public peut suivre le déroulement de La Grande traversée en ligne. La visibilité est excellente et démontre le dynamisme du CSF, et ce, à travers le pays.

6.3. Début de la pause à 9 h 15

6.4. Reprise des délibérations à 9 h 28

6.5. Voyages internationaux - Visite d'élèves

Cette année, trois voyages se sont déroulés dans le contexte de la perspective mondiale. Le CA sera appelé à se prononcer en juin courant à savoir la longévité du projet et son ampleur. En tant que pédagogue, le directeur général témoigne de la validité du projet.

Il passe la parole à Mme Dupuis, qui fait un survol des projets des voyages, celui de la France et celui du Guatemala. Elle invite les élèves Nina Martin, de l'école Jules Verne, et Venessa Gosselin, de l'école Gabrielle Roy, à témoigner de leur expérience : les gestes posés, l'impact du voyage sur les élèves, les défis à relever, les coups de cœur. Elles présentent des photos de leur voyage respectif.

Elles remercient le Conseil d'administration pour l'opportunité de participer au voyage, autant pour le sens de valorisation tout au cours de la préparation que pour le voyage même.

Les membres du CA s'entrelient avec les élèves et les remercient de cette présentation.

7. Gestion

7.1. Rapport financier au 30 avril 2015

Le secrétaire trésorier passe la parole au directeur du secteur des Finances qui présente le rapport financier au 30 avril 2015. Suite à la présentation du directeur, le directeur général souligne l'impact de la grève des enseignants sur les finances du CSF. Le secrétaire trésorier souligne le fait que le ministère de l'Éducation a repris les sommes des enveloppes budgétaires non utilisées suite à cette même grève.

Résolution P-1502-05-2015

Que le Conseil d'administration reçoive en dépôt le rapport financier au 30 avril 2015 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

M. Couture quitte la réunion.

7.2. Annual Facilities Grant (AFG) - 1e lecture

Le secrétaire trésorier rapporte que chaque année, les conseils scolaires de la province reçoivent des fonds pour les projets AFG. À partir de ces fonds, le CSF doit préparer une planification pour les allouer à travers ses écoles. Ils sont nécessaires à l'entretien continu des édifices, surtout dans le cadre de la santé et sécurité et du manque d'espace. À la demande des membres, il explique les modalités de certaines installations et dépenses reliées à la maintenance des bâtiments.

Résolution P-1503-05-2015

Que le Conseil d'administration procède à la 1re lecture de l'arrêté AFG numéro 126916 tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

7.3. Annual Facilities Grant (AFG) - 2e lecture

Résolution P-1504-05-2015

Que le Conseil d'administration procède à la deuxième lecture de l'arrêté AFG numéro 126916 tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.4. Annual Facilities Grant - approbation de procéder à la 3e lecture et adoption de l'arrêté
Pour passer à la troisième lecture et l'adoption d'un arrêté lors d'une même réunion, la loi scolaire indique qu'un conseil d'administration doit être d'accord à l'unanimité.

Résolution P-1505-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve de procéder à la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté numéro 126916 lors de cette même réunion.

Proposé par : Marc-André Ouellette

Pour : 5

Contre : 1

Rejetée

7.5. Annual Facilities Grant (AFG) – 3e lecture et adoption
La troisième lecture et l'adoption de l'arrêté 126916 sont reportées à une prochaine réunion publique.

7.6. Capital Project Funding Agreement no 126919- école Côte-du-soleil
Un «project definition report» (PDR) a été soumis au ministère de l'Éducation pour les rénovations sismiques de l'école Côte-du-soleil. Suite à cette procédure, le CSF a reçu une entente de ce même ministère qu'il est prêt à signer.

Résolution P-1506-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve la signature du «Capital Project Funding Agreement» numéro 126919, école Côte-du-soleil, et la mise en oeuvre du projet.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.7. Relations publiques
Ce point est sans objet.

7.8. Divers de la gestion
Ce point est sans objet.

8. Politiques

8.1. Politique P-304 Élaboration, adoption et suivi des politiques du CSF
Le président du Comité conseil des politiques prend la parole. Il rapporte que la politique P-304 a fait l'objet d'une révision linguistique suite à une adoption en principe et à une consultation auprès de la communauté.

Résolution P-1507-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte la politique P-304 Élaboration, adoption et suivi des politiques du CSF telle que présentée.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

8.2. Politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail
Cette politique s'adresse au personnel du CSF. Les partenaires communautaires ainsi que le personnel-cadre seront consultés. Le président du Comité des politiques rapporte le travail des membres sur cette politique. La conseillère de la région de la Vallée du Fraser remercie la directrice des Ressources humaines pour son travail.

Résolution P-1508-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail telle que présentée et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires concernés.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

8.3. Politique D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation

En 2010, la décision fut prise d'amalgamer la politique *D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation* à la politique *D-400-2 Inscription des élèves*. À ce moment-là, la politique D-400-1 n'avait pas été formellement annulée. En 2013, la politique D-400-2 a laissé tomber les informations sur les inscriptions pour se pencher seulement sur les Admissions.

Résolution P-1509-05-2015

Que le Conseil d'administration annule formellement la politique *D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation*.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

8.4. Politique D-400-1 Élèves résidant hors du périmètre de fréquentation

Le président du Comité conseil des politiques rapporte que le Conseil d'administration souhaite l'ébauche d'une nouvelle politique sur les inscriptions.

Résolution P-1510-05-2015

Que le Conseil d'administration invite le secrétaire-trésorier à lui soumettre une nouvelle ébauche d'une politique régissant les inscriptions des élèves au CSF, avec au besoin, des directives administratives (DA) adaptées aux besoins présents du CSF.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

9. Regroupement

9.1. Réseau national des directions générales en éducation (RNDGÉ) – Mario Cyr récipiendaire du prix Edgar-Gallant

M. Mario Cyr, ancien directeur général du CSF, se voit récipiendaire du prix Edgar-Gallant, prix provenant du Réseau national des directions générales en éducation. Le président rapporte de l'honneur que M. Cyr a reçu de la part de ses collègues et le félicite publiquement. Une lettre de félicitations lui sera envoyée pour témoigner de la fierté du CSF.

9.2. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) – Congrès annuel

Le conseiller de la région de l'île de Vancouver Sud, qui représente le CSF auprès de la FNCSF, rapporte la tenue du Congrès annuel de l'organisme à Terre-Neuve. Il invite toutes et tous à s'inscrire le plus tôt possible.

9.3. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) – Prix Robert-Gauthier

La FNCSF lance son appel pour la soumission d'une candidature au 31 août 2015. Le CA en discutera à nouveau à la réunion du mois de juin courant.

10. Divers

10.1. Calendrier du CA 2015-2016

Chaque année, le CA rédige son calendrier en tenant compte du calendrier d'autres organismes, autant provinciales, fédérales que communautaires, tout en tenant compte également des exigences administratives du ministère de l'Éducation.

Résolution P-1511-05-2015

Que le Conseil d'administration adopte son calendrier 2015-2016 tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

11. Questions du public

M. Joe Pagé, parent d'élève de l'école Jules-Verne: les points soulevés portent sur une lettre au ministère de l'Éducation de la part du CSF, les aménagements de l'école Jules-Verne et sur le transfert d'élèves de 9^e et 10^e années à l'école Jules-Vernes pour l'année scolaire 2015-2016 pour permettre un meilleur environnement pédagogique aux élèves concernés.

Mme Escobedo : celle-ci désire une réponse à sa correspondance au directeur général. Celui-ci lui avait déjà répondu. N'étant pas à l'ordre du jour de la présente réunion, le point soulevé n'est pas discuté.

Questions de M. Lebel, parent de l'école des Pionniers : n'étant pas à l'ordre du jour de la présente réunion, le point soulevé n'est pas discuté.

12. Levée de la réunion

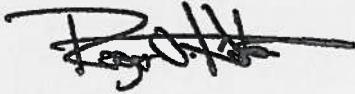
Résolution P-1512-05-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 30.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 20 JUIN 2015



Président



Secrétaire trésorier



Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapière, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) : Marc-André Ouellette, conseiller
Robert Joncas, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1513-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 17 h 02.

Proposée par : Marie-France Lapière

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Gaëtan Desrochers procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1514-06-2015

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Ce point est sans objet.

5. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

6. Éducation

Ce point est sans objet.

7. Gestion

7.1. Annual Facilities Grant - approbation de procéder à la 3e lecture et adoption de l'arrêté

Résolution P-1515-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté numéro 126916.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Ce point est sans objet.

11. Questions du public

Ce point est sans objet.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1516-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 17 h 09.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 20 JUIN 2015


Président


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Simon Couture, directeur du secteur des Finances

Absence (s) : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue au public. Il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Il invite toutes et tous à un tour de table.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1517-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 31.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Robert Joncas procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1518-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Résolution P-1519-06-2015

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 338, tel qu'amendé - Cyr est un ancien directeur général et non sortant, et M. Pagé est un parent de l'école Jules-Vernes et non de l'école Rose-des-vents, et P 339 tel présenté ainsi que la correspondance et les rapports tels que présentés.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Les membres discutent des points des suivis et des mises à jour ainsi que des précisions aux échéanciers : septembre pour le suivi sur les élections, automne pour les directives administratives de la politique d'admission des élèves, politique D-400-1 pour septembre.

5.2. Suivi de la réunion huis du 19 juin courant

Les points suivants ont fait l'objet de discussion : dossiers de la cause juridique, des ressources humaines et d'immobilisation.

6. Éducation

6.1. Retour sur la cérémonie des finissantes et finissants

Le directeur général rapporte du succès de l'évènement et félicite tous ceux et celles qui y ont participé. Les finissantes et finissants des écoles secondaires du Conseil scolaire francophone se sont réunis pour une cérémonie provinciale le samedi 13 juin 2015. Il apporte des précisions sur le pourcentage des finissants par école.

6.2. Simulation annuelle de l'ONU (Organisation des Nations unies)

Le CSF vise à multiplier les moments d'échange entre les élèves. Il souhaite mettre en place un rassemblement pour les élèves des 11^{es} années sous la forme de l'ONU. Le financement viendra du programme IB. Le Conseil jeunesse est invité à participer à l'activité. Environ 150 élèves pourraient y participer. Pour une première année, le projet s'adressera aux élèves de la 11^e année pour permettre un perfectionnement au niveau de la logistique du projet.

Résolution P-1520-06-2015

Que le conseil d'administration, sous la recommandation du Comité conseil d'éducation, recommande la tenue annuelle d'une simulation de l'ONU pour les élèves de 11^e année des écoles du CSF.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

6.3. Nouvelles technologies – Apprentissage de l'écriture à l'école

Les 20 et 21 avril courant, deux chercheurs présentaient, suite à l'invitation du CSF, un projet sur l'apprentissage en fonction des nouvelles technologies. Les progrès technologiques modifient les méthodes d'apprentissage et il est important pour le CSF de se tenir informé des dernières recherches scientifiques à ce niveau. Le directeur général propose une somme de 50 000 \$ pour mettre en œuvre un projet en collaboration avec les chercheurs qui travailleraient de concert avec les membres du personnel du CSF pour que ceux-ci adaptent les programmes d'apprentissage.

Résolution P-1521-06-2015

Que le conseil d'administration, sous la recommandation du comité conseil d'éducation, accorde qu'une somme de 50 000 \$ soit prise du dossier des 4 ans dans le PLOÉ pour instaurer un partenariat avec Mme Marie-France Morin, CREALEC, faculté d'éducation à l'Université de Sherbrooke et M. Denis Alamargot, Université de Paris-Est Créteil.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

6.4. Voyages internationaux

Le directeur général rapporte que le projet des voyages internationaux requiert une planification pluriannuelle pour permettre à tous les élèves d'y participer. Le nouveau curriculum, le programme du diplôme du IB ainsi que le plan stratégique du CSF recommandent de préparer les élèves à devenir des citoyens du monde conscients des grands enjeux internationaux et de leur héritage culturel. Les voyages internationaux sont disponibles à tous les élèves, quel que soit leur moyen financier. Les membres du CA discutent de la logistique du projet ainsi que des termes d'engagement et d'encadrement des élèves. Les membres discutent d'élargir l'étendue du projet pour inclure les élèves de 11^e année dans le but d'y développer plus profondément un sentiment d'appartenance. Le financement demeure un défi à cette inclusion. L'adaptation du projet sera explorée pour inclure les élèves de la 11^e année.

Résolution P-1522-06-2015

Que le conseil d'administration, sous la recommandation du directeur général, autorise l'organisation des voyages internationaux pour les trois prochaines années pour les élèves de 12^e année.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

7. Gestion

7.1. Présentation du budget préliminaire 2015-2016

Le secrétaire trésorier remercie les personnes qui ont participé à la rédaction du budget préliminaire à tous les niveaux. Tous les services sont soutenus pour l'année 2015-2016 malgré les difficultés imposées par le ministère de l'Éducation, notamment une réduction d'environ 400 000 \$ pour son fonctionnement ainsi que la gelée des baux du CSF avec les conseils scolaires anglophones, également chiffrés à environ 400 000\$ et l'imposition de My Education BC qui encourt des coûts supplémentaires au niveau de l'implémentation et de la formation du personnel. Le CSF jouit d'une augmentation de ses effectifs ce qui entraîne toutefois un manque d'espace dans ses écoles; un grand défi qui persiste depuis plus d'une décennie. Le transport scolaire demeure également un défi parce que le financement provenant du ministère est le même depuis 2002, avec quelques petites modifications insuffisantes au cours des dernières années. Les services en technologie continuent sur la même voie et le CSF en est fier. La dotation, suite à une révision, est à la hausse.

Il passe la parole au directeur du secteur des Finances, M. Simon Couture, qui en fait la présentation.

7.2. Arrêté du budget préliminaire 2015-2016 - 1^{re} lecture

Résolution P-1523-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la 1^{re} lecture de l'arrêté du budget préliminaire 2015-2016 tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

La conseillère de la région de la Vallée du Fraser procède à la lecture de l'arrêté budget préliminaire 2015-2016.

7.3. Arrêté du budget préliminaire 2015-2016 - 2^e lecture

Résolution P-1524-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la deuxième lecture de l'arrêté du budget préliminaire 2015-2016 tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller de la région de l'île de Vancouver Nord procède à la deuxième lecture de l'arrêté budget préliminaire 2015-2016.

7.4. Recommandation de procéder à la 3e lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2015-2016
En conformité avec l'article 68 (4) de la Loi scolaire, l'unanimité des membres en faveur de procéder à la 3^e lecture et à l'adoption d'un arrêté lors d'une même réunion est nécessaire pour ce faire.

Résolution P-1525-06-2015

Que le Conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2015-2016.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Pour : 6

Contre : 1

Rejetée

7.5. Arrêté du budget préliminaire 2015-2016 - 3e lecture et adoption
La troisième lecture et l'adoption de l'arrêté du budget préliminaire 2015-2016 sont reportées à une réunion ultérieure.

7.6. Relations publiques – La Grande traversée

Le secrétaire trésorier rappelle aux membres du Conseil d'administration que l'édition 2015 de La Grande traversée qui engage les élèves de la 8^e à la 12^e année à une activité à relai en vélo à travers le Canada se termine aujourd'hui le 20 juin dans le cadre des activités du Festival francophone d'été de Vancouver. Il félicite M. Laurent Brisebois pour cette initiative et son dévouement. Le directeur général rappelle également le remaniement budgétaire du projet ainsi que les bénéfices d'un tel programme pour les élèves francophones à travers le pays et notamment celles et ceux du CSF.

En septembre 2015, lors de la réunion publique du CA, celui-ci recevra une présentation sommaire du projet ainsi que le témoignage d'élèves qui ont participé à l'activité.

Le conseiller de la région Côte Sud rapporte l'appréciation de M. Laurent Brisebois et Mme Émilie Bureau à l'appui du projet.

7.7. Divers de la gestion

Ce point est sans objet.

8. Politiques

Ce point est sans objet.

Mme Labrie quitte la réunion.

9. Pause

9.1. Début à 10 h 25

9.2. Retour aux délibérations 10 h 43

10. Regroupement

10.1. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Le conseiller de la région de l'île de Vancouver Sud rapporte la tournée de M. Roger Paul qui a rencontré plusieurs membres du CSF. L'AGA de l'organisme se déroulera à Terre-Neuve dans le contexte de son congrès annuel en

octobre courant. L'échéancier pour présenter une candidature au prix Jean-Robert Gauthier approche à sa fin et les membres sont invités à présenter une candidature s'ils le désirent.

10.2. BC School Trustees' Association (BCSTA)

La conseillère de la Vallée du Fraser rapporte les dernières réunions du BCSTA ainsi que la décision du SD No 8 (Kootenay Lake) de réintégrer l'organisme.

11. Divers

11.1. Participation d'élèves du secondaire aux réunions publiques du CA

L'an dernier, lors d'une rencontre avec les membres du Conseil d'administration, les membres du Réseau Jeunesse exprimaient le désir de participer aux réunions publiques du CA. Suite à la demande des élèves, les membres du Conseil d'administration se sont penchés sur la question et souhaitent que deux élèves de la 10^e, 11^e et /ou 12^e année se joignent aux réunions publiques. La conseillère de la région de la Vallée du Fraser rapporte l'importance de l'implication des apprenants du secondaire. Les membres discutent de la participation aux organismes périphériques du CSF, tel le BCSTA, la FNCSF, etc. Une formation leur sera offerte par l'entremise du Conseil Jeunesse non seulement concernant les procédures des réunions, mais également sur l'étendue de leur privilège participatif. Ce projet s'arrime au plan stratégique du CSF.

Résolution P-1526-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve la participation de deux élèves du secondaire, notamment de la 10^e, 11^e et 12^e année, aux réunions publiques du CA.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

12. Questions du public

M. Trish Kolber, de l'école Jules-Verne s'adresse au CA à propos de l'utilisation des portables à savoir quand les directions d'école recevront les directives quant à l'utilisation des espaces de l'école. L'utilisation des espaces étant une question de gestion d'une école, cette décision relève de la direction d'une école.

M. Michel Lebel, président APÉ de l'école des Pionniers-de-Maillardville s'enquiert d'une correspondance au CA à laquelle il espère une réponse très rapidement. Le président accuse réception de la correspondance et traite du sujet dans les plus brefs délais. La question de l'utilisation des espaces de l'école est également soulevée.

13. Levée de la réunion

Résolution P-1527-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 09.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 2015


Président


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapière, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère
Robert Joncas, conseiller

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Simon Couture, directeur du secteur des Finances

Absence (s) : Marc-André Ouellette, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1528-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 20 h 04.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

1.1. Suspension de la politique B-200-7 Procédures de réunion

En traitant de plus d'un sujet en cette même réunion, le Conseil d'administration consent à déroger de sa politique *B-200-7 Procédures de réunions*, article 1.3.2., qui indique que «pour une rencontre spéciale, seul le sujet pour lequel la réunion a été convoquée peut être traité.».

Résolution P-1529-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve de suspendre la politique *B-200-7 Procédures de réunions* pour la durée de la réunion en cours.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Gaëtan Desrochers procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1530-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc
Ce point est sans objet.

5. Suivi du Conseil d'administration
Ce point est sans objet.

6. Éducation
Ce point est sans objet.

7. Gestion

7.1. Budget préliminaire 2015-2016 - 3e lecture et adoption de l'arrêté

Résolution P-1531-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la troisième lecture et approuve l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2015-2016.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.2. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – 1^o lecture

Résolution P-1532-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la première lecture l'arrêté Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.3. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – 2^o lecture

Résolution P-1533-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la deuxième lecture l'arrêté Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapiere

Adoptée à l'unanimité

7.4. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – recommandation de procéder à la 3^o lecture et l'adoption de l'arrêté no 126919 (Côte-du-soleil)

En conformité avec l'article 68 (4) de la Loi scolaire, l'unanimité des membres en faveur de procéder à la 3^o lecture et à l'adoption d'un arrêté lors d'une même réunion est nécessaire pour ce faire.

Résolution P-1534-06-2015

Que le Conseil d'administration recommande de procéder à la 3^o lecture et l'approbation du Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

7.5. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – 3^o lecture et approbation de l'arrêté

Résolution P-1535-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la troisième lecture et approuve l'adoption, en cette même réunion, de l'arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Ce point est sans objet.

11. Questions du public

Ce point est sans objet.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1536-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 20 h 23.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 2015


Président


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) :

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue au public et invite toutes et tous à un tour de table. Il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1537-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 12 h 04.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité.

1.1. Suspension de la politique B-200-7 Procédures de réunion

En traitant de plus d'un sujet en cette même réunion, le Conseil d'administration consent à déroger de sa politique *B-200-7 Procédures de réunions*, article 1.3.2., qui indique que «pour une rencontre spéciale, seul le sujet pour lequel la réunion a été convoquée peut être traité.»

Résolution P-1538-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve de suspendre la politique *B-200-7 Procédures de réunions* pour la durée de la réunion en cours.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Marie-France Lapierre procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1539-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel qu'amendé : le plan stratégique au point 10.3.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Ce point est sans objet.

5. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

6. Éducation

Ce point est sans objet.

7. Gestion

Ce point est sans objet.

8. Politiques

8.1. Politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail

En mai courant, le Conseil d'administration adoptait en principe la politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail ainsi que son envoi en consultation auprès de la communauté concernée. Les commentaires ont des intervenants ont été compilés et pris en considération. La présente politique est le résultat de cette étape.

La directrice du secteur des ressources humaines explique les prochaines étapes une fois la politique finalisée. Une phrase se répète aux Principes directeurs et à la Portée. Elle ne sera retenue qu'aux Principes directeurs. Le président félicite le travail de tous et apporte quelques précisions sur les changements apportés à la version originale.

Résolution P-1540-08-2015

Que le Conseil d'administration adopte la politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail et approuve sa révision linguistique pour finaliser le document.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

10.1. Composition du Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration est normalement déterminée suite à des élections à l'interne tenues lors de l'anniversaire de l'élection initiale. Voir l'article 2.1 de la politique B-200-7 Procédures de réunions. Toutefois, la Loi scolaire permet de tenir cette élection à la discrétion d'un conseil d'administration. Les membres du CA sont appelés à discuter de la tenue des élections dans le but d'en définir sa composition pour l'année scolaire 2015-2016.

Il est suggéré que le Conseil d'administration passe aux élections de la composition du CA en septembre pour commencer l'année scolaire sur le même pied à travers le conseil scolaire. La politique pourra être changée pour refléter le souhait du CA. En septembre, le Conseil d'administration suspendra sa politique pour procéder aux élections.

10.2. Expense limits for elections in the Conseil scolaire francophone

L'agence «*Governance and Accountability Branch*» du ministère de l'Éducation en collaboration avec le *Special Committee on Local Elections Expense Limits* aura à présenter à l'Assemblée de législature des recommandations à concernant la limite dépenses qui seront permises aux candidatures lors des élections scolaires. Il s'enquiert auprès du CSF pour recevoir ses recommandations à ce sujet.

Le secrétaire trésorier apporte des informations pour comparer comment fonctionnent d'autres municipalités. Les membres se questionnent sur l'étendue de cette décision au niveau des mécanismes de changements au niveau de la loi du «*Local Government Act*».

Le secrétaire trésorier s'informerait des mécanismes en place.

Résolution P-1541-08-2015

Que le Conseil d'administration recommande au *Governance and Accountability Branch* du ministère de l'Éducation une limite de dépenses électorales de 25 000 \$ pour chacune des candidatures dans chacune des régions.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité.

10.3. Plan stratégique – les options

Le Conseil d'administration se penche sur la création et la rédaction du plan stratégique 2016-2021. Deux options de plan de travail lui sont présentées pour entamer le processus nécessaire à la rédaction du plan stratégique. Les membres sont appelés à se prononcer sur l'approche à prendre.

Intégrer les partenaires à l'étape 4 des deux options pour maximiser le taux de participation. Il ne devrait y avoir qu'un sondage.

Résolution P-1542-08-2015

Que le Conseil d'administration adopte l'option 1 de la méthodologie à suivre pour la rédaction du plan stratégique 2016-2021 incluant une séance animée avec les partenaires.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

11. Questions du public

Sans objet.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1543-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 56.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 2015


Président


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapière, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller (se joint à 12 h 18)
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines

Absence (s) :

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1544-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 12 h 06.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Marie-France Lapière procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1545-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Ce point est sans objet.

5. Suivi du Conseil d'administration

Ce point est sans objet.

6. Éducation

Ce point est sans objet.

7. Gestion

Ce point est sans objet.

8. Politiques

8.1. Politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail

Le président du Comité conseil des politiques prend la parole et invite les membres à débattre le terme « envisagé » dans le premier paragraphe du document.

Résolution P-1546-08-2015

Que le Conseil d'administration adopte la version finale de la politique P-601 Harcèlement, intimidation et discrimination en milieu de travail telle que présentée.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Ce point est sans objet.

11. Questions du public

Sans objet.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1547-08-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 29.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 2015


Président


Secrétaire trésorier

15.9.26
Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller (par téléphone)
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Simon Couture, directeur des Finances

Absence (s) : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue au public et invite toutes et tous à un tour de table. Il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1548-09-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 30.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Robert Joncas procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1549-09-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

4. Élections scolaires

4.1. Suspension de la politique B-200-7 Procédures de réunion

En procédant à l'élection d'une présidence et d'une vice-présidence en cette même réunion, le Conseil d'administration consent à déroger à sa politique B-200-7 Procédures de réunions, article 2.1, qui indique que

«2. ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UNE VICE-PRÉSIDENTE

Lors de la première réunion après une élection, une cérémonie sera organisée au cours de laquelle les conseillères et conseillers prêteront serment et signeront le code de déontologie.

2.1. Élection d'une présidente et vice-présidente

Le secrétaire trésorier présidera la première rencontre jusqu'à l'élection d'une présidente ou d'un président. Il en sera de même chaque année, lors de la première rencontre du CA suivant l'anniversaire de l'élection générale initiale.»

Résolution P-1550-09-2015

Que le Conseil d'administration approuve de suspendre la politique *B-200-7 Procédures de réunions* pour la durée de la réunion en cours.

Proposée par Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

4.2. Élection à la présidence

Le secrétaire trésorier assume la présidence de l'assemblée pour ce point. Il invite à trois reprises les nominations à la présidence. M. Roger Hébert propose Mme Marie-France Lapierre. Elle accepte et est élue par acclamation.

4.3. Élection à la vice-présidence

La présidence invite les nominations au poste de la vice-présidence. M. Roger Hébert est élu par acclamation.

4.4. Composition des comités conseil

4.4.1. Comité conseil d'éducation

Mme Sonia Thibeault et M. Roger Hébert sont proposés au poste de la présidence du comité conseil d'éducation. Les membres procèdent à un vote par scrutin papier. M. Roger Hébert est élu à la présidence de Comité conseil d'éducation. Mme Sonia Thibeault accepte le poste de la personne alternative.

4.5. Comité conseil de gestion

M. Marc-André Ouellette est élu par acclamation au poste de la présidence du Comité conseil de gestion et M. Gaëtan Desrochers en devient la personne alternative.

4.6. Comité conseil des politiques

M. Luc Morin est élu par acclamation au poste de la présidence du Comité conseil des politiques tandis que M. Robert Joncas en devient la personne alternative.

4.7. Groupe de travail du budget - gestion

M. Gaëtan Desrochers assume la présidence du groupe de travail du budget. M. Marc-André Ouellette en devient la personne alternative.

4.8. Groupe de travail communication école-parent - gestion

M. Roger Hébert assume la présidence du groupe de travail communication école-parent tandis que M. Luc Morin accepte le poste de personne alternative.

4.9. Groupe de travail des élections - gestion

Mme Marie-France Lapierre assume la présidence du groupe de travail des élections tandis que M. Marc-André Ouellette assume le poste de la personne alternative.

4.10. Groupe de travail rehaussement éducation autochtone - éducation

M. Luc Morin assume la présidence du groupe de travail rehaussement éducation autochtone, tandis que M. Robert Joncas assume le poste de la personne alternative.

4.11. Groupe de travail calendrier scolaire - éducation

Mme Sonia Thibeault assume la présidence du groupe de travail calendrier scolaire tandis que M. Roger Hébert assume le poste de la personne alternative.

Le directeur général remercie M. Roger Hébert pour son travail au cours de son mandat à la présidence du CSF.

5. Résolution en bloc

Résolution P-1551-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 340, P 341, P 342 et P 343 tels que présentés et qu'il reçoive en dépôt sa correspondance et celle du directeur général ainsi que les rapports régionaux et d'immobilisation.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

6. Suivi du Conseil d'administration

6.1. Tableau des suivis des dernières réunions

Les membres du Conseil d'administration et du Conseil exécutif révisent les suivis et y apportent des mises à jour.

6.2. Suivi de la réunion huis clos du 25 septembre courant

Lors de sa réunion du 25 septembre courant, le Conseil d'administration a traité des dossiers de ressources humaines, cause juridique, calendriers scolaires et comités des partenaires.

7. Éducation

7.1. Programme de langues officielles en enseignement (PLOÉ)

Le directeur général présente ce dossier et souligne les faits saillants du projet suite à la remise du rapport final pour l'année 2014-2015 au ministère de l'Éducation. Il est en attente d'une confirmation du ministère du Patrimoine canadien.

7.2. Activités 2015-2016

Le directeur général rapporte que selon les informations recueillies, et tel qu'envisagé, possiblement plus de 5 600 élèves fréquenteront les écoles du Conseil scolaire francophone. Cette situation fera du CSF l'un d'un très rare conseil scolaire à voir ses effectifs s'accroître chaque année depuis sa création.

Le nombre des effectifs au secondaire demeure toujours nettement inférieur à celui des élèves de l'élémentaire. Ils ne représentent que 21 % de la totalité de ceux-ci. Toutefois, grâce aux mesures mises en place depuis deux (2) années, une augmentation sensible est enregistrée.

En raison de la date précoce de la réunion du Comité conseil de l'éducation, les chiffres de l'année scolaire 2015-16 ne peuvent être présentés. Suite à la publication du rapport 1701, une mise à jour sera effectuée fin septembre.

Le Conseil scolaire francophone se porte bien. Le succès du programme francophone en Colombie-Britannique est évident.

Ce document de début d'année a pour objectif de mobiliser l'ensemble des partenaires du CSF à continuer d'œuvrer en collaboration. Il présentera succinctement une vue d'ensemble des actions menées depuis les deux (2)

dernières années afin de rehausser la qualité de nos programmes et de répondre encore mieux aux besoins de nos élèves. Il évoquera d'autres initiatives qui s'ajouteront aux précédentes toujours aux mêmes fins. Il est essentiel de se rappeler que, parce qu'il appartient au système éducatif public et parce qu'il s'est doté d'une mission et d'une vision sans équivoque, le CSF et l'ensemble des ses partenaires ont un devoir civique et social évident.

Ce document ne fournira pas les différents résultats aux examens pour l'année 2014-15. C'est un choix. C'est également que tous n'ont pas encore été rendus publics. Une présentation spécifique suivra dans les prochaines semaines.

Les membres du CA discutent de ce point avec le directeur général. Le sujet du nouveau système du ministère de l'Éducation, *My Education BC*, est mentionné : formation, impact budgétaire, la perte des données au niveau du ministère.

8. Gestion

8.1. Présentation du rapport des vérificateurs

Le secrétaire trésorier souligne que cette année, c'est l'équipe de l'*Office of the Auditor General* qui a fait la vérification comptable au lieu de la firme *PriceWaterhouseCooper*. Il remercie le travail du directeur du secteur des Finances pour son travail.

Le directeur prend la parole et présente le rapport des vérificateurs comptables.

8.2. Présentation des états financiers 2014-2015

Le directeur du secteur des Finances présente les états financiers 2014-2015

Résolution P-1552-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte les états financiers 2014-2015 tels que présentés.

Proposée par : Roger Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

9. Pause

9.1. Début de la pause à 9 h 55

9.2. Retour aux délibérations à 10 h 17

10. Gestion (suite)

10.1. Transport scolaire

Le secrétaire trésorier apporte une mise à jour sur le transport scolaire. Il mentionne les nouveautés tels les inscriptions en ligne, le nombre d'autobus au niveau du CSF, les trajets, les nouvelles inscriptions, les changements d'adresse, les sièges de courtoisie, la gestion des plaintes, la rétention du personnel (chauffeurs d'autobus). Malgré tout, le début de l'année s'est très bien déroulé et il souligne une nette amélioration d'année en année.

10.2. Relations publiques : La Grande traversée

M. Laurent Brisebois et Mme Pascale Cyr se joignent à la réunion à 10 h 17.

M. Brisebois, accompagné de deux élèves de l'école des Pionniers-de-Maillardville, présente son bilan sur l'édition 2014-2015. Ces deux élèves, Sophie Arsenault et Alec Rukundo, témoignent de leur expérience et de l'impact d'une telle activité sur leur sentiment d'appartenance, tant au niveau scolaire que communautaire.

La coordonnatrice du secteur des Relations publiques présente un rapport sur La Grande traversée, l'étendue des visées, les points culminants et les coups de cœur.

M. Laurent Brisebois remercie publiquement l'apport de Mme Pascale Cyr au niveau médiatique ainsi que plusieurs membres du Conseil d'administration et du bureau central pour leur appui tout au long du projet. Il présente l'album de l'édition 2014-2015 au président sortant, M. Roger Hébert.

La présidente remercie M. Laurent Brisebois pour son travail au niveau de ce projet.

10.3. Planification de l'année 2015-2016 du secteur des Relations publiques
La coordonnatrice du secteur des Relations publiques présente sa planification 2015-2016 et la refonte du site web.

10.4. Subvention pour le programme d'assiduité au travail
La directrice du secteur des Ressources humaines informe de la subvention du ministère de l'Éducation au programme d'assiduité au travail. Elle fait part des objectifs du projet et du montant de la subvention prévue pour le CSF.

11. Politiques

11.1. Révision des politiques

La présidente présente ce point et le processus nécessaire à adopter une politique.

11.2. Politique P-1204 Utilisation des espaces en surplus

Le secrétaire trésorier fait part de la révision des politiques, de la simplification des politiques qui seront dorénavant accompagnées de directives administratives pour en alléger la structure.

Le président du Comité conseil des politiques rapporte que les membres se sont réunis pour travailler sur le nouveau format des politiques, dont celles présentées ci-dessous.

Résolution P-1553-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique *P-1204 Utilisation des espaces en surplus* et approuve son envoi en consultation auprès de la communauté concernée.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

11.3. Politique P-301 Adhésion au CSF

Résolution P-1554-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique *P-301 Adhésion au CSF* et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires concernés.

Proposée par : Roger Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

11.4. Politique P-503 École virtuelle

Le directeur général et le président du Comité conseil des politiques soulignent certains aspects de la refonte de cette politique.

Résolution P-1555-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique *P-503 École virtuelle* et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires concernés.

Proposée par : Sonia Thibeault.

Adoptée à l'unanimité.

11.5. Politique P-509 Sorties éducatives

Le directeur général souligne certains aspects de la refonte de cette politique.

Résolution P-1556-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique *P-509 Sorties éducatives* et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires concernés.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

11.6. Politique P-703 Services préscolaires

Le secrétaire trésorier souligne certains aspects de la refonte de cette politique.

Résolution P-1557-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique *P-703 Services préscolaires* et approuve son envoi en consultation auprès de la communauté concernée.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

11.7. Politique P 504 Inscription de l'élève résidant en dehors de la zone de fréquentation

12. Le secrétaire trésorier souligne certains aspects de la refonte de cette politique.

Résolution P-1558-09-2015

Que le Conseil d'administration adopte en principe la politique *P-504 Inscription de l'élève résidant en dehors de la zone de fréquentation* et approuve son envoi en consultation auprès des partenaires concernés.

Proposée par : Robert Joncas.

Adoptée à l'unanimité.

13. Regroupements locaux, provinciaux et nationaux

13.1. BC School Trustees Association (BCSTA)

La présidente rapporte que le prochain Provincial Council de l'organisme se déroulera les 23 et 24 octobre courant et qu'elle y participera.

13.2. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Les conseillers des régions de l'île de Vancouver participeront au congrès annuel de la FNCSF. La FNCSF s'est réunie cette semaine et le représentant du CSF auprès de l'organisme enverra un compte-rendu dans la semaine à suivre aux membres du CA.

13.3. BC Public Schools Employers Association (BCPSEA)

Le vice-président rapporte les activités de l'organisme.

13.4. Participation des membres du CA aux différents organismes

Le CSF est représenté auprès de chacun de ses partenaires communautaires. Aucun changement n'est proposé quant à la personne participant aux activités de ces organismes.

14. Divers

14.1. Demande d'audience auprès du Conseil d'administration – Centre de la petite enfance Les Petits Pionniers

Mesdames Mélanie Bouchée et Sandrine Barron présentent les faits saillants du Centre de la petite enfance *Les Petits pionniers* à l'école des Pionniers-de-Maillardville depuis sa création en 2008 à ce jour.

Les membres du Conseil d'administration s'entretiennent avec les représentantes du centre *Les Petits Pionniers*. Celles-ci demandent une dérogation à la présente politique *J-1000-2 Services préscolaires* afin de leur permettre de continuer à offrir des services aux familles de l'école qui fréquentent le centre.

15. Questions du public

15.1. Questions du public

La présidence et les membres du Conseil exécutif répondent aux questions du public sur les sujets suivants :

- sur la révision des politiques dont la révision de la politique *P-1204 Utilisation des espaces en surplus*;
- sur le processus de la consultation des politiques;
- sur les installations des classes des écoles *Rose-des-vents* et *Jules-Verne*;
- états financiers.

16. Levée de la réunion

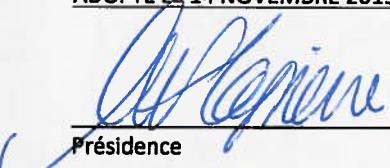
Résolution P-1559-09-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 11.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 14 NOVEMBRE 2015

		
Présidence	Secrétaire trésorier	Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR COURRIEL

Réponses au courriel :

Marie-France Lapierre, présidente
Roger Hébert, vice-président
Robert Joncas, conseiller
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

1. Amendement au calendrier 2015-2016 du Conseil d'administration

Actuellement, selon le calendrier 2015-2016 du Conseil d'administration, ce dernier prévoit une réunion huis clos suivie d'une réunion publique, les 30 et 31 octobre respectivement. Or, la Fédération nationale des conseils scolaires francophone tiendra son congrès annuel les 29, 30 et 31 octobre courant. Ce conflit d'horaire défavorise la participation des membres du Conseil d'administration à l'une et l'autre de ces activités importantes autant au niveau provincial que national. L'horaire des réunions des Comités conseil du CA pourra être ajustée pour s'arrimer à l'amendement proposé. Voir le calendrier amendé 2015-2016 en pièce jointe.

Résolution P-1556-10-2015

Que le Conseil d'administration amende son calendrier 2015-2016 en reportant les réunions des 30 et 31 octobre courant aux 13 et 14 novembre 2015 afin de contrer le conflit d'horaire entre le congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et la tenue de ses réunions régulières.

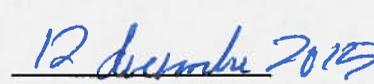
Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 12 DÉCEMBRE 2015


Présidente


Secrétaire trésorier


Date

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Marie-France Lapiere, présidente
Roger Hébert, vice-président
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :

Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

La présidente, Marie-France Lapiere, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente souhaite la bienvenue au public. Elle déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle présente les élèves représentant le Conseil jeunesse, Gaëlle Messmer de l'école secondaire Carihi de la région de Campbell River et Timothé Monier, de l'école Au-cœur-de-l'île à Comox.

Elle indique les modalités de la tenue de la réunion et qu'aucune question ne sera retenue sur la consultation des politiques.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1557-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 49.

Proposée par : Roger Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

Les membres procèdent à un tour de table.

2. Lecture de la vision et de la mission

Sonia Thibeault procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1558-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Résolution P-1559-11-2015

Que le Conseil d'administration adopte le procès-verbal P 344 tel que présenté et qu'il reçoive en dépôt sa correspondance et celle du directeur général ainsi que les rapports régionaux et d'immobilisation.

Proposée par : Gaëtan Desrochers.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Tableau des suivis de la dernière réunion

Les membres discutent brièvement des suivis des dernières réunions du CA.

5.2. Suivi de la réunion huis clos tenue le 13 novembre 2015

Les dossiers suivants ont fait l'objet de discussions et de résolutions : cause juridique, immobilisation, ressources humaines.

6. Éducation

6.1. Définition du terme "Culture" selon le CSF

Le terme culture est au cœur de la mission et de la vision du Conseil scolaire francophone et celui-ci vise à l'élaborer. Pour ce faire, il créera un groupe de travail rassemblant les partenaires communautaires pour l'élaboration du terme.

Résolution P-1560-11-2015

Que le Conseil d'administration, sous la recommandation du Comité conseil d'éducation, mandate la création d'un groupe de travail ayant pour mission de définir un terme propre du concept de culture dans le cadre du CSF et des valeurs qui lui seraient rattachées.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

6.2. PLOÉ

Lors de la présentation initiale du plan d'action du Conseil scolaire francophone dans le cadre du Protocole d'entente des Langues officielles en éducation (PLOÉ), l'instauration d'un programme éducatif à destination des enfants de 4 ans a été indiquée. Or, depuis deux années le CSF, indépendamment de sa volonté, n'a pu établir un tel programme dans aucun des établissements sous sa juridiction.

Le directeur général présente le tableau de proposition d'aménagement du plan d'action 2016-2018. Le directeur général et les membres discutent du processus à suivre pour une mise en œuvre et de l'aspect budgétaire du projet.

Résolution P-1561-11-2015

Que le Conseil d'administration mandate le bureau central du Conseil scolaire francophone d'entreprendre une étude afin de proposer un choix d'écoles candidates pour un programme adressé aux enfants de 4 ans dans au moins deux établissements.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

6.3. Nouveaux immigrants

Chaque année le CSF reçoit beaucoup d'immigrants qui ont des besoins spécifiques à leur vécu. À travers le PLOÉ le CSF a mis en place un programme d'allocation pour subvenir aux besoins des élèves de nouveaux immigrants. Le directeur général présente le tableau explicatif de la répartition des fonds dédiés à accueillir les élèves immigrants.

Il informe du processus de la sélection des élèves identifiés qui a été mis en place à la disposition des directions d'école et du personnel travaillant au dossier.

6.4. Projet LIEN

Ce projet est subventionné par le ministère de l'Éducation qui vise l'aide alimentaire, l'aide au devoir ou aide en counselling. Il y a deux ans, le CSF a ciblé deux aspects du projet, dont l'aide alimentaire et l'aide aux devoirs, et ce, à cause des contraintes budgétaires et des consignes du ministère de l'Éducation. Le CSF se questionnait sur l'aide alimentaire. Le CSF a fait une étude qui énonce les bienfaits de ce projet : moins d'absentéisme, comportement positif, une meilleure facilité apprentissage. Cette étude s'est étendue sur une période de 2 semaines et les résultats obtenus sont positifs, démontrant que les élèves à risque sont au même niveau que les élèves plus favorisés.

6.5. Nouveaux programmes d'études (présentation de Mme Marie-Michèle Girard)

En septembre 2016, les nouveaux programmes d'étude de la maternelle à la 9e seront mis en vigueur en Colombie-Britannique. Les programmes de 10e à 12e année suivront. Cette brève présentation a pour objectif d'offrir un aperçu des grandes caractéristiques des nouveaux curriculums.

Mme Marie-Michèle Girard présente ce projet du ministère de l'Éducation, le survol du fonctionnement et de ce qui est à venir au niveau du nouveau programme d'étude.

La présidente remercie Mme Girard suite à sa présentation et le directeur général renchérit sur ses propos. Les membres discutent avec Mme Girard de l'implantation du projet en lien avec les acquis et également les répercussions au niveau universitaire envisagés par le ministère de l'Éducation. Elle invite les membres à un tour de table.

7. Pause

7.1. Début de la pause à 17 h 07

7.2. Retour aux délibérations 10 h 31

La présidente réitère le fonctionnement et des procédures à suivre tout au cours de cette même réunion. Elle aborde également la question de la refonte des politiques, notamment les procédures de consultation. Elle présente les étudiants du Conseil jeunesse, Gaëlle Messmer de Carihi à Campbell River et Thimothé Monier de l'école Au-cœur-de-l'île de la région de Comox.

8. Gestion

8.1. Arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16 - 1re lecture

Le ministère de l'Éducation accorde une somme de 180 000 \$ au CSF pour améliorer le système de chauffage, ventilation et d'air conditionné à l'école Rose-des-vents.

Résolution P-1562-11-2015

Que le Conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté numéro 126989 2015/16 (Capital Funding Rose-des-vents) tel que présenté.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller de la région Sud-est C.-B. procède à la lecture de l'arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16 - 1re lecture.

8.2. Arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16 – 2e lecture

Résolution P-1563-11-2015

Que le Conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté numéro 126989 2015/16 (Capital Funding Rose-des-vents) tel que présenté.

Proposée par : Roger Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller de la région du Grand Vancouver procède à la deuxième lecture de l'arrêté l'arrêté numéro 126989 2015/16 (Capital Funding Rose-des-vents).

8.3. Recommandation de procéder à la 3e lecture et à l'adoption de l'arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16

Résolution P-1564-11-2015

Que le Conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité

8.4. Arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16 – 3e lecture et adoption

Résolution P-1565-11-2015

Que le Conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16 tel que présenté.

Proposée par : Roger Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller de la région de l'île de Vancouver nord procède à la troisième lecture de l'arrêté no 126989 Capital Funding Rose-des-vents 2015/16 tel que présenté.

8.5. Planification immobilière (Plan capital 2015-2016)

Le secrétaire trésorier rapporte que le ministère de l'Éducation a demandé aux conseils scolaires de la province de préparer un plan immobilier quinquennal. Ce plan immobilier est en lien avec la poursuite juridique du CSF contre le gouvernement de la Colombie-Britannique à l'exception de la région de l'école des Pionniers-de-Maillardville et de l'école Victor-Brodeur, dont l'augmentation des effectifs demande du financement accru.

Résolution P-1566-11-2015

Que le Conseil d'administration adopte la planification quinquennale immobilière 2015-2016 (5 year Capital Plan 2015-2016) tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

8.6. Plan d'immobilisation à long terme (School District Facility Plan)

Le secrétaire trésorier présente le plan d'immobilisation à long terme exhaustif, basé sur 10 ans. Ce plan guidera les gestionnaires tout au long de la prochaine décennie et guidera les décisions du Conseil d'administration. Il fait le survol de quelques régions en guise d'exemple. Il s'attarde plutôt aux exigences du ministère de l'Éducation concernant chacune des régions.

Résolution P-1567-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve le plan d'immobilisation à long terme (SDFP) tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

8.7. Financement de la construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville

Le budget de la construction de l'école a augmenté depuis la signature de l'entente avec la province. Le secrétaire trésorier apporte une mise à jour sur le sujet et fait part des options disponibles pour contrer à l'écart.

Des délais ont été causés par une demande de variance d'un règlement de la ville de Port Coquitlam. Le CSF et le ministère de l'Éducation ont tenté de convaincre la ville de faire preuve de flexibilité dans sa réglementation. N'ayant obtenu aucun succès dans ses démarches, le CSF a dû se plier aux exigences de la ville et présenter une demande de variance auprès du conseil municipal.

Étant donné que le budget révisé en octobre 2015 démontre des coûts de construction supérieurs de 5 000 000 \$, le CSF, après avoir rencontré des représentants du ministère de l'Éducation, a convenu suivre les étapes suivantes pour palier aux coûts supplémentaires :

1. analyse et révision complète des coûts de construction;
2. contribution du CSF (réserve en capital);
3. demande de financement du ministère de l'Éducation auprès du Conseil du trésor.

Résolution P-1568-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'utilisation de la réserve en capital du CSF à un maximum de 1 825 838 \$ pour le financement supplémentaire de la construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

9. Politiques

9.1. Échéancier de la consultation des politiques

Les politiques seront affichées sur le site web et l'échéancier de la consultation est reporté pour permettre à tous les membres du CSF d'y participer.

Résolution P-1569-11-2015

Que le Conseil d'administration reporte l'échéancier de la consultation des politiques jusqu'au 31 décembre 2015 pour pouvoir insérer les politiques sur le site web du CSF et une explication des changements proposés aux politiques.

Proposée par : Roger Hébert.

Adoptée à l'unanimité.

10. Regroupement

10.1. Conférence à Boston NSBA

La présidente rapporte que le Conseil d'administration ne participera pas à la conférence de la *National School Board Association* américaine.

10.2. Représentation du CSF auprès des organismes communautaires/partenaires

- Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) : membre alternatif - Gaëtan Desrochers.
- BC Schools Trustees Association (BCSTA) : membre alternatif – Roger Hébert.

- Association canadienne de l'éducation en langue française (ACELF) : membre alternatif - Marc-André Ouellette.
- BC Public Schools Employers' Association (BCPSEA) : membre alternatif – Marie-France Lapierre, principal - Luc Morin.

10.3. Assemblée générale annuelle de la BC Public Schools Employers' Association

Le conseiller de la région du Grand Vancouver se rendra à l'assemblée générale annuelle de la BCPSEA.

10.4. Budget de la BC Schools Trustees Association (BCSTA)

Sans objet.

10.5. BCSTA Trustees Academy

La plupart des membres du Conseil d'administration participeront à l'activité de l'organisme.

11. Divers

11.1. Les Petits Pionniers – demande de dérogation

Le secrétaire trésorier présente ce point et l'historique qui a mené à cette demande.

Résolution P-1570-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve d'amender la proposition originale pour y ajouter « et ce, jusqu'au 31 juillet 2017 ».

Proposée par : Roger Hébert.

Pour : 5

Contre : 2

Adoptée à la majorité.

Résolution P-1571-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve la demande de dérogation de sa politique J-1000-2 Services préscolaires telle que demandée par la directrice du centre de la petite enfance Les Petits Pionniers, et ce, jusqu'au 31 juillet 2017.

Proposée par : Roger Hébert.

Pour : 5

Contre : 2

Adoptée à la majorité.

11.2. Plan stratégique - sondage

Le vice-président rapporte le processus de consultation du plan stratégique 2016-2021. Le CA enverra un questionnaire à tous les membres du CSF. Un processus de consultation sera établi avec les partenaires pour discuter du plan stratégique. Une firme de consultants appuiera le CSF dans ses démarches de la rédaction de son prochain plan stratégique.

12. Questions du public

Les questions du public ont porté sur :

- au point 4.4., apporter une correction au rapport d'immobilisation;
- correction sur l'énoncé des politiques;
- rapport financier concernant les portables de l'école des Pionniers;
- respect des politiques, le manque d'espace dans l'école des Pionniers;
- questions sur le plan capital sur 10 ans;
- question sur la date de dérogation.

13. Levée de la réunion

Résolution P-1572-11-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 12 h 12.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 12 DÉCEMBRE 2015


Présidente


Secrétaire trésorier


Date

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Présences : Marie-France Lapierre, présidente
Roger Hébert, vice-président
Gaëtan Desrochers, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence (s) : sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

La présidente, Marie-France Lapierre, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente souhaite la bienvenue au public. Elle déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle invite les membres à un tour de table.

Elle accueille Grace Hoyek, du Conseil étudiant, à la réunion du Conseil d'administration.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1573-12-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 41.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Robert Joncas procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1574-12-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

Résolution P-1575-12-2015

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 345 et P 346 tels que présentés, ainsi que la correspondance du Conseil d'administration et de la direction générale et le rapport d'immobilisation.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Suivis de la réunion du 14 novembre 2015

5.2. Suivis de la réunion huis clos du 11 décembre 2015

Les membres ont discuté de dossiers de la cause juridique, ressources humaines et plan stratégique.

6. Éducation

6.1. Composition du groupe de travail sur l'élaboration du terme « culture »

Le Conseil d'administration a mis en place un groupe de travail pour définir le terme «culture» au sein du CSF. Le directeur général souhaite la participation de la communauté pour élaborer une définition de cette valeur qui se trouve au cœur du CSF.

Résolution P-1576-12-2015

Que le Conseil d'administration adopte la composition du groupe de travail du terme «culturel» tel qu'amendé.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général invite la participation de membres du réseau jeunesse au groupe de travail.

Les membres du Conseil d'administration qui se joindront au groupe de travail sont Robert Joncas et Gaëtan Desrochers.

6.2. Résumé des activités du groupe de travail sur le rehaussement autochtone

Ce point est reporté après le point 6.3. Le président du groupe de travail, M. Luc Morin rapporte des activités du groupe, le rôle de chacun des membres et le mandat du groupe de travail sur le rehaussement autochtone. Il rapporte également des discussions émanant des différents rapports pertinents au travail du groupe et d'une recommandation au niveau de l'enveloppe budgétaire rattachée au dossier.

6.3. Voyage culturel et éducatif

À la lumière des événements en France, le Conseil scolaire francophone envisage un changement au voyage international. Le directeur général rapporte ses recherches auprès du consulat français au Canada pour évaluer la mise en œuvre d'un voyage vers un environnement de mesures d'urgence qui règnent présentement en France. La culture francophone européenne vit certaines difficultés. Le directeur général rapporte alors une panoplie d'activités culturelles dans l'Est du pays qui émerveillera sûrement les élèves du CSF.

Bailey McBoyle, du Conseil étudiant, se joint à la réunion à 9 h 00.

Résolution P-1577-12-2015

Que le Conseil d'administration approuve que le voyage en France soit réorienté vers Ottawa, Montréal et Québec pour l'année 2015-2016.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

7. Gestion

Le secrétaire trésorier rapporte le financement provenant du ministère de l'Éducation pour des aménagements spéciaux, tels les systèmes de ventilation et de chauffage et indique les projets du CSF dans le cadre de ce financement.

7.1. Arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 - 1e lecture

Résolution P-1578-12-2015

Que le Conseil d'administration procède à la 1re lecture de l'arrêté Arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 tel que présenté.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

Roger Hébert procède à la 1^{ère} lecture de l'arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16.

7.2. Arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 - 2e lecture

Résolution P-1579-12-2015

Que le Conseil d'administration procède à la 2e lecture de l'arrêté Arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

Gaëtan Desrochers procède à la 2e lecture de l'arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16.

7.3. Recommandation de procéder à la 3e lecture et à l'adoption de l'arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16

Résolution P-1580-12-2015

Que le Conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16.

Proposée par : Luc Morin

Adoptée à l'unanimité

7.4. Arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 - 3e lecture

Résolution P-1581-12-2015

Que le Conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 tel que présenté.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

Sonia Thibeault procède à la 3e lecture de l'arrêté no 127033 Capital Funding école Océane 2015/16 en cette même réunion.

8. Politiques

8.1. Mise à jour du site web - consultation sur les politiques

La présidente souligne les changements apportés au site web du CSF au niveau de la consultation des politiques dans le cadre de la refonte globale des documents.

9. Regroupement

9.1. BC Schools Trustees' Association (BCSTA)

Six membres du Conseil d'administration ont participé aux activités de l'organisme ainsi qu'aux réunions régionales.

9.2. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Le conseiller de la région de l'île de Vancouver Sud rapporte le changement de configuration des conseils scolaires de l'île du Prince Édouard, et ce, selon de l'information reçue de la FNCSF.

10. Pause

- 10.1. Début de la pause à 9 h 32.
10.2. Retour aux délibérations à 10 h 02.

11. Divers

11.1. Présentation de Mme Perron de la prématernelle Les P'tits Lutins - école des Pionniers-de-Maillardville
Mme Marie Perron présente ce point au Conseil d'administration du CSF. Le but de cette présentation est de demander des espaces supplémentaires pour permettre à Les P'tits Lutins, organisme à but non lucratif, d'offrir des services de garde à l'école des Pionniers-de-Maillardville. Suite à la présentation, le directeur général clarifie la question des projets pilotes pour les 4 ans. Mme Perron répond à quelques questions des membres présents.

11.2. Amendement au calendrier 2015/2016 du Conseil d'administration
Le Conseil d'administration souhaite une réunion additionnelle étant donné que la retraite du mois de janvier 2016 n'aura pas lieu.

Résolution P-1582-12-2015

Que le Conseil d'administration approuve un amendement au calendrier annuel de ses réunions afin de tenir une réunion huis clos le 15 janvier et une publique le 16 janvier 2016.

Proposée par : Roger Hébert

Adoptée à l'unanimité

11.3. 20^e anniversaire du CSF

Le Conseil d'administration tient à souligner le 20^e anniversaire du CSF.

12. Questions du public

La présidente fait un appel aux questions.

- Questions sur la composition du comité de construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville.
- Questions sur la correspondance sur le site des réunions du Conseil d'administration.
- Commentaires au comité de construction de l'école des Pionniers-de-Maillardville.

13. Levée de la réunion

Résolution P-1583-12-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 10 h 44.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 13 FÉVRIER 2016


Présidente


Secrétaire trésorier


Date